

marchés canadiens. Ce projet d'accord fut cité plus d'une fois pour prouver que sir Wilfrid Laurier fut l'instigateur de la politique de marchandage. Mais vous remarquerez que sir Wilfrid Laurier n'exigea aucunement que le gouvernement britannique imposât les produits alimentaires. Il demanda une réduction et non une augmentation. Il demanda simplement que le Canada fût exempté de tous droits douaniers, présents ou futurs. On se rappelle qu'un droit minime de un schilling le quart de quintal, équivalant à cette époque à environ trois cents le boisseau, fut imposé comme droit fiscal, mais non pour sacrifier au principe de la protection. Or, au lieu d'accepter la suggestion de sir Wilfrid Laurier, le gouvernement impérial supprima le droit douanier complètement. Malheureusement, lors d'une élection subséquente, ce projet de droit préférentiel fut rejeté par le corps électoral anglais. Après cela, sir Wilfrid écarta apparemment le sujet de sa pensée. Il ne retira pas l'offre des préférences canadiennes. Il ne prit aucune part à la campagne politique de sir Joseph Chamberlain. Il ne fit pas comme on fait aujourd'hui, et ne souleva pas devant le corps électoral anglais l'idée d'imposer les produits alimentaires anglais au bénéfice du Canada.

La lettre du premier ministre du Canada au président du Board of Trade anglais, citée par mon chef hier, a la même portée. Elle demande une remise des droits douaniers, non une augmentation. Je cite :

Jusqu'ici — il s'agit de la préférence canadienne sur les importations britanniques — nous n'avons jamais demandé au Royaume-Uni de nous accorder la même préférence en retour. Nous avons toujours reconnu à chaque gouvernement concerné le droit de légiférer suivant ses propres intérêts, sur les questions tarifaires, autrement dit, le droit de régler lui-même sa politique douanière. Si les divers peuples britanniques décident jamais qu'il est de leur intérêt particulier, aussi bien que de ceux de l'Empire, de faire des changements considérables dans leur politique douanière actuelle, le Canada s'attendra naturellement à ce que l'on accorde aux intérêts de ses producteurs la même considération pleine et adéquate que celle dont jouissent actuellement les marchandises britanniques.

Il n'y a rien, dans cette lettre, qui exige la taxation des produits alimentaires anglais à notre profit.

On a soutenu l'opinion, en dehors de cette Chambre, que l'Empire était en danger de se désagréger parce que notre autonomie est devenue plus grande depuis la Conférence de 1926, et que celle de 1932 était nécessaire pour forger de nouveaux liens, économiques cette fois, à présent que les anciens ont été rompus. Cette fois, je désapprouve complètement cette manière de voir. Cette déclaration d'égalité de pouvoirs, faite en 1926, fut l'ac-

complissement de notre marche ascendante vers l'autonomie; et bien loin de menacer l'Empire de désagrégation, elle fut et reste le vrai fondement de l'unité impériale. Des institutions libres, telles que mentionnées au document qui contient la déclaration d'égalité de statut, sont l'âme même de l'Empire britannique; la coopération librement consentie en est l'instrument. S'il y avait tendance à la séparation, ce que je nie, elle ne serait certainement pas réprimée, lorsque les membres du Commonwealth britannique se rencontrent pour marchander et parler d'affaires comme s'ils étaient des nations distinctes. Quoique je ne sois pas d'opinion que même cela provoquerait la désagrégation, je doute fort que les bonnes relations de l'Empire soient améliorées par ce marchandage, ou par la restriction de la liberté du Parlement anglais, ou du nôtre, de légiférer en matière de tarif. Je serai satisfait si ces relations n'empirent pas.

Ce n'est pas sans beaucoup de crainte que j'envisage la participation du Canada aux luttes de partis en Grande-Bretagne. Je crois que nous devrions nous abstenir de prendre part aux luttes politiques des Anglais, de même que nous nous attendons que ces derniers ne se mêlent pas des nôtres.

Travailler à désagréger le gouvernement national, proclamer le salut de l'Angleterre, me semble être un étrange procédé de sauver l'Empire. Cependant, cette désagrégation, qui s'accomplit en ce moment, est le résultat direct des accords de la Conférence, ou du moins ces derniers y ont beaucoup contribué. Le gouvernement national pourra sans doute ratifier ces accords; mais il perdra son caractère d'union nationale et deviendra entièrement conservateur, et aussi perdra son écrasante majorité actuelle dans la Chambre des communes. Rappelez-vous bien que l'opposition ne viendra pas des libre-échangistes seulement. L'importation libre des matières premières est autant un article de foi des protectionnistes que des libre-échangistes. L'importation libre des matières premières de la Russie — et c'est ce que celle-ci s'efforce surtout d'exporter — et l'exportation en Russie des produits manufacturés anglais, que les Soviets recherchent avec empressement, voilà deux mouvements absolument en harmonie avec les principes protectionnistes. Ce commerce serait d'un très grand profit pour la Grande-Bretagne, et il n'existe peut-être pas de marché au monde qui donne plus d'espérance que celui de la Russie. Il est sûrement de l'intérêt de la Grande-Bretagne, par exemple, de se procurer du bois de la Russie, ou de tout autre pays, au meilleur marché possible, pour s'en servir dans la construction et la confection des meu-